

CENTRE HOSPITALIER EURE/SEINE.

À l'heure de l'e-santé !

« Le centre hospitalier Eure/Seine se heurte à de grosses difficultés de recrutement. Pour l'essentiel, les médecins ont peur d'être isolés sur le territoire » Le constat n'est pas révolutionnaire.

Mais dressé par Céline Delalande, directrice des Affaires Médicales et de la Recherche, il prend une tournure aiguë, car témoignage concret d'une

réalité difficilement acceptable pour les patients.

Alors, pour réconcilier les deux parties (professionnels/patientèle) et (re)-créer de l'attractivité, l'établissement a décidé de jouer la carte de l'e-santé, partant du principe « que les praticiens sont férus d'informatique »...

« Unique en France »

ROLAND COLLIN :

« LE DÉSINTÉRÊT DES ÉTUDIANTS »

Président de l'Ordre des Médecins dans l'Eure, le Docteur Roland Collin tire, également, le signal d'alarme.

« Dans notre département, la médecine générale reste la spécialité la moins choisie par les étudiants : nos jeunes confrères diplômés ont plutôt tendance à préférer un exercice salarié que libéral. C'est particulièrement vrai en milieu rural, l'exercice en groupe au sein des Maisons de Santé Pluridisciplinaires s'avérant un fac-

teur motivant, mais pas suffisant. La preuve : plusieurs MSP se retrouvent aujourd'hui sans médecins. Peut-être, faudrait-il creuser l'idée d'une défiscalisation des revenus pour les praticiens dans certaines zones rurales. Augmenter le numérus clausus, cette variable d'ajustement utilisée par certains gouvernements pour limiter les dépenses de santé ? Si oui, nos étudiants ne pourront recevoir la formation de qualité qu'ils sont en droit d'attendre... »

Dans le cadre de son Centre d'innovation, de recherche clinique et d'innovation, le CH Eure/seine souhaite, donc, développer son axe numérique.

À ce titre, il a candidaté pour héberger le projet Émergence, un projet qui s'adresse, directement, aux personnels soignants, « diplômés ou sur le point de l'être » et ce, à raison de 80 heures de formation.

« Les praticiens vont gagner en visibilité et en rayonnement, voire sortir avec des compétences qu'ils n'auront pas ailleurs. En effet, l'expérience est unique en France » convient Céline Delalande, forte du postulat « qu'il vaut mieux devancer que subir » !

Limiter les délais d'attente

Si, accessoirement, l'initiative peut aider le département à sortir du marasme médical, les patients ont tout à gagner dans l'histoire.

« Ce parcours aux urgences du Centre Hospitalier permettra, à ceux qui le souhaitent, de bénéficier d'une prise en charge totalement numé-



Le centre hospitalier Eure/Seine souhaite privilégier l'e-santé, notamment pour réduire les délais d'attente aux urgences.

rique » Ou comment décliner l'e-santé de la procédure d'admission au suivi post-urgence !

Outre le fait qu'il devrait réduire les délais d'attente, le dispositif va permettre de privilégier le déambulatoire à domicile, « à seule fin d'éviter les engorgements à l'hôpital, et de rendre le patient acteur de son parcours. »

Intelligence artificielle

Cette nouvelle forme d'intelligence artificielle nécessite un gros travail de modélisation inhérent aux malades et à leurs pathologies.

« Par exemple, les soignants pourront obtenir des informations sans consulter le patient, grâce à un dispositif connecté qui permet de renvoyer des

données brutes. Dans le même ordre d'idée, la surveillance d'anomalies cardiaques pourra s'opérer via l'e-santé » apprécie Céline Delalande.

Reste à négocier l'aspect le plus délicat : obtenir des fonds auprès du ministère de la Santé, « car à ce jour, seule la Région a effectué un geste financier »...

A.G.